

# ASC : vos prestations sociales en suspens



Février 2025 – IL – DO IDF

Un vote déterminant pour vous, salariés, était à l'ordre du jour du CSE de la DO IDF du 29 janvier dernier : celui du budget des Activités Sociales et Culturelles (ASC). Ce budget est essentiel puisqu'il finance les prestations qui vous sont proposées (vacances, loisirs, billetterie, sport, culture, ...). 4 Organisations Syndicales ont soumis au vote leur proposition de budget.

## Le vote n'a pas abouti.

Le budget proposé par la CFE-CGC Orange a recueilli 17 voix, celui de la CFDT 8 voix, 6 pour celui de Sud et 5 pour le budget de la CGT.

Pour qu'un budget soit adopté il doit impérativement recueillir au moins 19 voix. Aucune des 4 propositions n'ayant atteint ce seuil, le budget ASC n'a pas été adopté.

En conséquence directe, aucune prestation sociale ne peut être mise en place pour le moment.

De plus, le président des ASC a présenté sa démission, rendant la situation encore plus critique et ajoutant davantage d'incertitudes quant à la gestion des ASC.

## Une volonté de compromis de la CFE-CGC DO IDF

Consciente des enjeux et de vos attentes, la CFE-CGC DO IDF a cherché à rassembler les différentes Organisations Syndicales autour d'un budget commun. Nous avons pris en compte les contraintes et lignes rouges de chaque syndicat afin de trouver un compromis viable. Malgré nos efforts et de nombreuses concessions, la CFDT, SUD et la CGT ont choisi de maintenir leurs propres budgets et leurs positions, empêchant ainsi l'adoption d'un budget.

Notre proposition budgétaire était construite sur des bases solides et responsables, garantissant notamment le maintien :

- ◆ du **compte individuel salarié**, en concédant son calcul sur votre Quotient Familial (QF)
- ◆ des **salariés assurant la gestion du CSEE DO IDF** pour assurer la continuité du service
- ◆ de la **rétrocession annuelle d'une partie du budget du CSE DO IDF au CSE Central**
- ◆ de la **restauration** et de la **billetterie**
- ◆ des **prestations sociales** telles que le CESU handicap et les aides d'urgence.
- ◆ du **cadeau de fin d'année** pour les enfants et les adultes

**Notre budget proposait un changement notable :** celui de l'attribution de **90€ supplémentaires** à chacun d'entre vous.

## Pourquoi ce blocage ?

Nous nous interrogeons sur la motivation de certaines Organisations Syndicales à refuser notre budget, alors qu'il permet d'optimiser la gestion des ASC et de supprimer des pertes financières, de réduire les frais d'assurance, d'assurer une meilleure gestion de la trésorerie et surtout, d'uniformiser les prestations entre les salariés d'Ile-de-France et ceux de province.

Certains jugeront peut-être que **90€ est un montant modeste**, mais il faut rappeler qu'il tient compte d'un passif financier conséquent : **une dette cumulée de 1 135 994 € héritée de 2023 et 2024**. Nous ne citerons pas les Organisations responsables de cette situation, notre objectif étant d'informer et non de polémiquer.

# Une solution possible pour sortir de l'impasse

Un rééquilibrage des budgets disponibles peut effacer la dette de 2023 (583 894 €) et permettrait de dégager davantage de fonds pour les prestations aux salariés. Cette mesure doit être votée à l'unanimité pour être appliquée. Or, nous constatons avec étonnement que les 3 autres propositions budgétaires intègrent, de manière unilatérale et sans vote, une déduction partielle de cette dette. Une approche qui pose question sur la transparence et le sérieux des propositions faites.

Si le retraitement de la dette était adopté, le budget supplémentaire qui vous serait alloué passerait de **90 € à 160 € en 2025**.

# Et maintenant ?

Sans budget adopté, les prestations sociales sont suspendues et vous en subissez directement les conséquences. Nous restons, à la CFE -CGC Orange, mobilisés et déterminés à trouver une issue favorable dans l'intérêt de tous. Nous continuerons à défendre un budget juste, responsable et équilibré, garantissant des prestations adaptées à vos besoins tout en tenant compte des contraintes financières.

Nous appelons l'ensemble des Organisations Syndicales à voter, non pas en fonction de l'étiquette d'une organisation, mais **en faveur d'un budget réaliste**, conçu par les élus du CSE afin de garantir des prestations adaptées à vos besoins.

Le 11 février prochain se tiendra un CSE Extraordinaire dédié aux ASC.



CHOISISSEZ  
**CEUX  
QUI  
AGISSENT !**



Frédéric V. DE CATSIJE - 06 43 85 70 81  
Frédéric DESPRES - 06 73 69 47 40  
Cyril CORDIER - 06 81 71 39 10  
Stéphane LIOGER - 06 81 49 54 74  
François BRACHET - 06 71 27 46 70

Abonnements gratuits : [bit.ly/abtCFE-CGC](https://bit.ly/abtCFE-CGC)  
Tous vos contacts : [bit.ly/annuaire CFECGC](https://bit.ly/annuaire CFECGC)

